

N^o 102.

SÉNAT DE BELGIQUE.

Projet de Loi relatif à l'aliénation de biens domaniaux.

(Voir les N^{os} 190 et 254 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le Gouvernement est autorisé à aliéner, par voie d'adjudication publique, les biens domaniaux désignés dans l'état annexé à la présente loi.

ART. 2.

Le produit des ventes à faire en exécution de l'article précédent sera affecté à l'amortissement de la dette flottante.

Bruxelles, le 11 juillet 1851.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
(Signé) VERHAEGEN aîné.

Les Secrétaires,
(Signés) ALP. VANDENPEEREBOOM.
T'KINT DE NAEYER.

État annexé au projet de loi relatif à l'aliénation de Biens domaniaux.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES BIENS.	SITUATION.		CONTENANCE.	VALEUR APPROXIMATIVE.	LOYERS.
		COMMUNES.	PROVINCES.			
	§ 1 ^{er} .					
	<i>Biens ruraux et bâtiments.</i>			H. A. C.		
1	Ancienne maison de pont à bascule	Aienux	Liège. . . .	» 04 00	2,500 00	»
2	Terre	Othée	Id.	» 19 30	700 00	16 50
3	Id.	Id.	Id.	» 13 10	500 00	10 00
4	Id.	Leers	Id.	» 21 79	1,000 00	7 29
5	Id.	Estinne-au-Mont.	Hainaut.	» 77 40	2,100 00	70 00
6	Maison.	Mons	Id.	» 12 86	12,000 00	»
7	Ancienne maison de pont à bascule	Nimy	Id.	» 02 69	1,500 00	»
8	Terre	Tournay. . . .	Id.	» 72 20	3,840 00	96 00
9	Terrains en huit parcelles.	Charleroy. . .	Id.	» 05 57	760 00	»
10	Id. en douze id. . .	Id.	Id.	2 89 64	16,000 00	»
11	Terrains militaires, compris entre le pied de la contre-escarpe de l'enceinte et les limites extérieures. . .	Mariembourg. .	Namur.	12 34 85	12,550 00	684 00
12	Id. compris entre le pied de l'escarpe de l'enceinte et les limites à l'intérieur. . .	Id.	Id.	5 76 77	5,760 00	
13	Fossé plein d'eau de l'enceinte entre le pied de la contre-escarpe et celui de l'escarpe.	Id.	Id.	4 61 72	400 00	52 00
14	Vieil arsenal avec cour. .	Id.	Id.	» 05 10	5,000 00	56 00
15	Maison du conducteur d'artillerie avec jardin. . .	Id.	Id.		2,500 00	94 00
16	Nouvel arsenal avec cour .	Id.	Id.		» 05 80	5,000 00
17	Grand magasin à poudre et son enclos.	Id.	Id.	» 04 75	2,000 00	31 00
18	Petit id. id.	Id.	Id.	» 01 04	300 00	15 00
19	Écurie dite <i>du Roi</i>	Id.	Id.	» » 45	500 00	25 00
20	Pavillon.	Desschel . . .	Anvers.	» 05 21	600 00	»
21	Id.	Ravel	Id.	» 02 51	1,000 00	»
22	Ilot dans la Meuse	Lanaecken. . .	Limbourg	» 63 00	500 00	18 00
23	Pavillon de Hocht.	Id.	Id.	» 97 65	8,000 00	»
	Total du § 1 ^{er}			29 73 34	82,810 00	

N ^o D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES BIENS.	SITUATION.		CONTENANCE.	VALEUR APPROXIMATIVE.	LOYERS.
		COMMUNES.	PROVINCES.			
	§ 2. Bois.			H. A. C.		
24	Bois de Fontaine-Valmont dit <i>fonds de nos bois</i> . . .	Fontaine-Valmont	Hainaut.	180 75 00	500,000 00	»
25	Bois de Rouvroy.	Selayn.	Namur .	8 55 70	7,000 00	»
26	Id. de Haillot	Haillot.	Id. .	54 09 50	21,000 00	»
27	Id. de Fays-Temploux .	Temploux.	Id. .	41 97 75	18,000 00	»
28	Id. de Chenu	Andennes	Id. .	25 09 80	16,000 00	»
29	Id. de Saint-Paul.	Hamois.	Id. .	151 00 00	150,000 00	»
30	Id. de Wininne ou du Roi.	Wininne	Id. .	272 00 00	500,000 00	»
31	Id. du Roi.	Mariembourg.	Id. .	156 00 00	80,000 00	»
	Total du § 2.			749 45 73	892,000 00	
	Total du § 1 ^{er}			29 73 34	82,810 00	
	TOTAL.			779 19 07	974,810 00	